

COMMUNIQUÉ COVID-19

À l'occasion de son allocution du 12/03, le Président de la République a annoncé plusieurs mesures pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 (« coronavirus »), dont la fermeture des crèches, écoles, collèges et lycées dans toute la France.

Aujourd'hui, le Premier Ministre a annoncé l'interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes.

Face à cette situation exceptionnelle, la ville d'Athis-Mons s'organise pour garantir au mieux la continuité des services publics, mais en faisant tout pour réduire les risques de propagation du virus.

IMPORTANT: Ces décisions sont amenées à évoluer dans les heures et jours prochains, en fonction de la progression de l'épidémie et des décisions du Gouvernement, des services de la Préfecture et de l'Agence Régionale de Santé. Nous vous tiendrons informés de tout changement de mesure, par tous les moyens de communication à notre disposition (site internet, réseaux sociaux, panneaux lumineux et affichage).

ÉQUIPEMENTS FERMÉS AU PUBLIC

DU 16 MARS JUSQU'À NOUVEL ORDRE

- L'ensemble des écoles, collèges et lycées,
- les accueils périscolaires, accueil de loisirs, cantines,
- les multi-accueils petite enfance et la crèche familiale,
- le RAM reste ouvert uniquement pour un accueil administratif,
- les gymnases et équipements sportifs même en plein air et annulation de toutes les manifestations sportives dès le samedi 14 mars 2020,
 - les accueils jeunesse dans tous les quartiers.
 Seul le PAJ restera ouvert pour des consultations spécifiques,
 - les salles municipales pour les événements, spectacles et réunions associatives sont fermées : espace L'Helguen, espace Michelet, Maison des associations...,
 - les équipements communautaires
 (conservatoire, médiathèques, ludothèques, cinéma, centre aquatique,...),
 toutes les activités et ateliers prévus dans les centres sociaux
 (antenne Michelet, antenne du Val),
 - l'épicerie sociale restera ouverte aux jours et heures habituels,
 les sorties et animations et le transport collectif en direction des séniors sont annulés.
 - SONT MAINTENUS: les portages de repas à domicile et le service de transport individuel à la demande.

SERVICES RESTANT OUVERTS

L'accueil au Centre Administratif, la Mairie annexe du Val, la Maison France Services, les services techniques, le CCAS, la Police Municipale restent ouverts ou en activité. Seules des modifications horaires pourraient être apportées en fonction de la situation des services municipaux.

Pour éviter tout déplacement superflu, nous vous invitons à privilégier les démarches en ligne sur le site internet de la ville ou par téléphone au 01 69 54 54 54.

Pour toute question, un numéro vert national est mis en place 0 800 130 000.

Face à cette situation inédite, la ville d'Athis-Mons appelle l'ensemble des habitants à faire preuve de sérénité, de responsabilité et de solidarité.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Bureaux de vote

Le déroulement du scrutin est assuré avec toutes les précautions déjà évoquées : limitation du nombre de personnes en même temps dans les bureaux, mise à disposition de gel hydro alcoolique et désinfections régulières, possibilité d'utiliser les bulletins reçus à domicile et son stylo bille (prévoir noir et bleu),

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez établir une procuration jusqu'à dimanche matin auprès du commissariat. Pour les personnes en maisons de retraite, un arrêté du Préfet autorise les directeurs à recueillir les procurations et les apporter au commissariat.

Annonce des résultats au bureau centralisateur

Les rassemblements de plus de 100 personnes étant interdits, l'accès au bureau centralisateur (Espace René L'Helguen) sera réservé en priorité au personnel administratif, aux présidents et assesseurs, aux candidats et délégués de liste pour garantir le bon déroulement du scrutin.

Les résultats seront affichés en Mairie et publiés sur internet le soir même.